



FORMATION SUR :

LA COMPTABILISATION DES COÛTS DES
OPÉRATEURS ET AUDIT DE LA COMPTABILITÉ
RÉGLEMENTAIRES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS



DU 29 JUILLET AU 02 AOUT 2019
A TUNIS

LA COMPTABILISATION DES COÛTS DES OPERATEURS ET AUDIT DE LA COMPTABILITE REGLEMENTAIRES DES TELECOMMUNICATIONS

Date : Du 29 Juillet au 02 Aout 2019

Durée : 05 jours

Lieu : à Tunis

I. La régulation des télécommunications et le calcul des coûts

1- La libéralisation des services et l'ouverture du marché des télécommunications :

- Les enjeux de la libéralisation,
- Les raisons de la libéralisation,
- Les principes du nouveau régime institutionnel,
- retours d'expériences,...

2- Les Autorités chargées de la régulation des télécommunications et leurs compétences et prérogatives

- Pourquoi une autorité de régulation ?
- Nécessité de la planification de la réforme du secteur
- Eléments de base pour la création d'un régulateur efficace
- Etudes de cas (Tunisie, Europe,...)

3- Les principes généraux de tarification des prestations de gros régulées

- La non-discrimination,
- La transparence,
- L'efficacité,
- L'orientation des tarifs vers les coûts effectifs.

4- Le calcul des coûts est un outil essentiel pour la régulation

- Les modèles technico-économiques,
- La comptabilité réglementaire,
- La réconciliation des deux approches.

II. La comptabilisation des coûts est un important levier pour le régulateur

1- Les obligations comptables et les objectifs de régulation

2- La distinction entre la comptabilisation des coûts et la tarification

3- Les principes de comptabilisation des coûts

- Le système de comptabilisation des coûts
 - o La cohérence du système de comptabilisation des coûts avec la comptabilité financière
 - o La Lisibilité et l'auditabilité du système
 - o La qualité de l'environnement de contrôle
- Les principes d'allocation des coûts dans la comptabilité réglementaire
 - o La complétude,
 - o La causalité et la cohérence
 - o L'objectivité et la transparence
 - o La non-discrimination.
- La séparation comptable et sa mise en œuvre

III. Les choix réglementaires de comptabilisation des coûts

- 1- Le périmètre des coûts
- 2- L'alimentation du modèle de comptabilisation des coûts
 - Le référentiel comptable
 - o Le passage des comptes financiers à l'assiette réglementaire
 - o L'assiette réglementaire
 - Les données techniques
 - Les prestations techniques
 - La méthode de valorisation des actifs
- 3- La rémunération du capital : Méthode de calcul

IV. La nomenclature et l'allocation des coûts et des revenus

- 1- La nomenclature des couts et des revenus
- 2- Les étapes de formation des comptes individualisés
- 3- L'allocation des couts
 - L'allocation des coûts de production
 - o L'allocation des coûts entre fonctionnalités
 - o La matrice de routage
 - L'allocation des coûts commerciaux
 - L'allocation des coûts communs
- 4- L'allocation des revenus

V. Les modalités de restitution et d'audit

- 1- Les états comptables de restitution (constatés et prévisionnels)
 - Les états de coûts et de revenus constatés

- Les états de coûts et de revenus prévisionnels
- 2- L'environnement d'audit
- 3- Le processus d'audit et amélioration continue

VI. Cas pratique :

1. Meilleures pratiques internationales
2. Expérience tunisienne en matière de comptabilisation des coûts et d'audit des opérateurs (cas concret : travail sur des fichiers Excel et calcul)

BON DE COMMANDE ET FICHE D'INSCRIPTION POUR LA FORMATION

Formation souhaitée :

Intitulé : _____

Merci de compléter lisiblement ce bulletin d'inscription et la fiche client.

Dés réception, nous vous ferons parvenir, sous huitaine, la confirmation d'inscription, le programme détaillé et le plan d'accès à notre site de formation et les hôtels de proximité. Si vous souhaitez des informations sur une ou plusieurs formations (inter ou intra-entreprise), veuillez nous contacter aux coordonnées en bas de page.

Participant :

Mme/Mlle/M. - Prénom : _____ Nom : _____

Tél : _____ Fax : _____

Courriel : _____ Profession : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Expérience dans le domaine de la formation demandée : _____

Entreprise :

Raison sociale : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Responsable hiérarchique : _____ Effectif de la société : _____

Facturation :

La facture est à adresser : au stagiaire à l'entreprise autre : _____

Si le destinataire n'est pas le stagiaire, préciser :

Raison sociale : _____

Adresse : _____

Prénom et Nom du responsable du suivi administratif et financier : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

Courriel : _____

Tarif de la session : _____ €

Le responsable du participant reconnaît avoir pris connaissance et accepté les Clauses spécifiques aux ventes de formation, spécifiées ci-après. Ce formulaire complété est un Bon de commande.

Fait à _____ le _____ Cachet de l'entreprise

Signature du participant Signature du responsable

Précédée de la mention « Lu et approuvé »

Merci de retourner ce formulaire renseigné par courrier, fax ou courriel à : **SFM – 67, Rue Alain Savary Cité Jardin I Bloc B App 5.1 – 1002 Tunis - TUNISIE**

Fax : +216 71 28 43 14 / +216 71 754 842

Télé: +216 98 377 887 / +216 71 284 314

Courriel : info@sfmtelecom.com / info@sfmtechnologies.com

Contact



Address: **81, Avenue Hédi Chaker – 1002
Tunis – TUNISIA**

Tel.: **+216 98 377 887 / +216 71 845
248**

Fax: **+216 71 845 249**

Email: info@sfmtechnologies.com

Website: www.sfmtelecom.com
www.sfmtechnologies.com